



PAGE 2
Des conseillers pour l'éco-rénovation



PAGE 3
La course généreuse des collégiens



PAGE 4
Les Vénus de César mises en lumière

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS #68

13 février 2018
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Après une concertation de plusieurs semaines, la Ville, tenant compte du souhait majoritairement exprimé pour un retour à la semaine d'école sur 4 jours, a décidé d'accompagner cette mesure par un temps d'apprentissage plus long le matin pour mieux coller au rythme de l'enfant.

Voir page 3



Réunion de bilan de la concertation le 2 février à l'Hôtel de ville. (© Erwann Quéré).

Retour à la semaine de 4 jours



Après les différentes phases de concertations sur les rythmes scolaires (réunion publique avec une chronobiologiste sur les rythmes de l'enfant, questionnaire, rencontres dans les écoles), nous avons organisé, comme nous nous y étions engagés, une rencontre de restitution des échanges avec l'ensemble de la communauté éducative, le 2 février dernier. Cette démarche avait pour objectif d'articuler la réflexion autour de l'intérêt de l'enfant et de ses rythmes (pas simplement un retour ou non à la semaine des 4 jours). Il ressort de cette concertation un souhait largement partagé par les parents et les enseignants d'un retour à la semaine des 4 jours. D'ailleurs les différents conseils d'école ont tous conforté cette volonté. Si nous respectons ce choix, nous souhaitons rallonger la matinée (8h30-12h), plus propice aux apprentissages, tout en conservant la même amplitude horaire (8h30/16h) afin de ne pas perturber l'organisation des familles. C'est le sens de la décision que nous prenons. C'est aussi le sens de la réflexion sur l'épanouissement de nos enfants que nous continuons de mener dans le cadre du projet éducatif local et auquel vous serez largement associés.

Villetaneuse, le 8 février 2018.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente
de Plaine Commune

Les actualités...

EN FÉVRIER, AU CENTRE CLARA-ZETKIN : QUE LA FORCE SOIT AVEC VOUS !



En février, le centre socioculturel Clara-Zetkin réinvente, en famille, la célèbre saga des étoiles

«Star wars». Au programme :
• Jedi Académie: maîtrisez la force! Samedi 17 février de 14h à 16h.
• Ciné Filou : dessins animés Star Wars. Lundi 19 février de 14h à 16h.
• Atelier jeux vidéo : Mission Star Wars Mercredi 21 février de 10h30 à 12h.
Attention, les places sont limitées! Toutes les activités sont gratuites et sur inscription. Les inscriptions sont prises les mercredis et samedis. **Pour joindre le centre Clara-Zetkin : 01 85 57 39 85**

VOTRE LETTRE D'AMOUR POUR LA SAINT-VALENTIN MERCREDI 14 FÉVRIER 2018 À 14H30 À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE

Bonne fête de la Saint-Valentin à toute et à tous ! Un «Je t'aime» n'est jamais de trop à sa maman, à un amour secret, un frère, une sœur, un ami... Dites-le en poèmes, en chansons, en dessins ! La Saint-Valentin est l'occasion parfaite pour répandre un déluge d'affection et de complicité auprès

de vos proches. Avis aux âmes de poètes préparez vos plus belles plumes pour l'atelier création de lettre d'amour. A partir de 7 ans. Ouvert à tous. **Médiathèque Jean-Renaudie 01 55 93 48 22**

CINÉ NOMADE ET GOÛTER AU PÔLE SENIORS VENDREDI 16 FÉVRIER À 14H30

Avec la projection de «Little Miss Sunshine», Film tragi-comique (1h40) proposé par l'association "L'Autre champ" suivi d'un goûter. Quand Olive décroche une invitation à concourir pour le titre très sélectif de Little Miss Sunshine en Californie, toute la famille décide de faire corps derrière elle. Les voilà donc entassés dans leur break Volkswagen rouillé : ils mettent le cap vers l'Ouest et entament un voyage tragi-comique de trois jours qui les mettra aux prises avec des événements inattendus... **Pôle Seniors 01 85 57 39 03 Association L'Autre champ 06 50 99 77 27**

VACANCES D'HIVER CÔTÉ ADOS : SORTIES, ATELIERS, SPORTS...

Le centre de loisirs pour adolescents a préparé un cocktail d'activités particulièrement varié pour les prochaines vacances d'hiver. Au programme, des ateliers créatifs et techniques avec notamment la finalisation des bornes de jeux Arcade ou la fabrication d'objets avec des



éléments de récupération, des sports de glisse avec une sortie à Loisinord pour chausser des skis, de la culture avec des sorties au théâtre ou au cinéma... **Maison de quartier Paul-Langevin 01 85 57 39 58**

COMÉDIE MUSICALE : STAGES EN FÉVRIER

Vous avez la fibre artistique, vous aimez la scène, danser, chanter, jouer, vous voulez vous investir dans un grand projet artistique, alors... Venez participer à la création d'une comédie musicale. Du lundi 26 février au vendredi 2 mars: semaine d'ateliers consacrés à la danse en compagnie de Sophie Pouguez et Lionel Hoche, accessibles à partir de 10 ans. Deux créneaux d'ateliers au gymnase Jules-Verne selon votre envie :

Toute l'actu sur le site de la ville



• groupe « je ne sais pas danser mais j'ai envie de participer! », avec Lionel du lundi, mardi, mercredi de 14h à 16h, jeudi et vendredi 14h-17h.
• groupe « Je sais danser et ça ne me fait pas peur ! », avec Sophie lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30. Pas d'atelier mercredi. **Inscriptions et informations auprès du service culturel au 01 85 57 39 82**

BASKET CAMPS PENDANT LES VACANCES



Reconduction cette année de l'opération «Génération Basket» au gymnase Paul-Langevin du 19 au 23 février pour découvrir l'univers de ce sport nécessitant adresse, rapidité et stratégie !
De 9h à 12h pour les 6-12 ans et de 14h à 17h pour les 13-18 ans. Contact au 06 61 44 86 03

Des conseillers POUR DES ÉCO(NOMIES) D'ÉNERGIE

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Plaine Commune a pour mission d'animer la transition énergétique et l'adaptation climatique du territoire de l'Agglomération de Plaine Commune, dont fait partie la ville de Villetaneuse.



Parmi les économies substantielles qui peuvent être réalisées, celles qui concernent le chauffage ne sont pas loin d'être les plus importantes. (© DR)

Venez bénéficier d'un conseil neutre et gratuit pour réduire vos consommations d'énergie! Vous trouverez une écoute attentive pour vos questions et vos projets. En tant que propriétaire en pavillon :

- aide à la décision sur les travaux à effectuer et les équipements à remplacer ;
- description des aides financières à mobiliser ;
- orientation vers les structures qui vous assisteront dans vos travaux ;

En tant que copropriétaire dans l'habitat collectif :

- sensibilisation des résidents aux enjeux de la rénovation énergétique ;
- accompagnement dans l'audit thermique obligatoire pour les copropriétaires concernés ;
- aide à la constitution de dossiers techniques et financiers pour les travaux.

J'éco-rénove, j'économise...
De plus en plus d'habitants se sentent concernés par les économies d'énergie dans leur logement et un certain nombre d'aides publiques existent pour réduire le coût des travaux nécessaires. Un Point-Rénovation-Information-Service (PRIS) est à votre disposition gratuitement pour connaître les aides que vous pouvez obtenir. Pensez à demander deux ou trois devis à des entreprises différentes pour vos travaux ! Les conseillers du Point-Rénovation-Information-Service (PRIS) peuvent examiner avec vous vos devis afin de vous prémunir d'éventuels entrepreneurs peu scrupuleux. ●

Coordonnées :
8, rue des Boucheries
93200 Saint-Denis
Tél : 01 48 09 40 90
E-mail :
contact@alec-plaineeco.org

ATTENTION, LA LOI CHANGE ! MODIFICATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) a été défini jusqu'au 31 décembre 2017. Le projet de loi finance 2018 en discussion au Parlement propose de modifier le CITE, à partir de 2019. Il sera transformé en une prime versée dès la fin des travaux. Pour l'année 2018, le CITE serait prolongé, avec quelques modifications, sûrement applicables à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- les chaudières fioul, même à haute performance, sont exclues ;
- les fenêtres, portes-fenêtres, portes et volets

voient leur taux passer à 15%... et ne seront plus éligibles à compter du 28 mars 2018 ; Les dépenses engagées pour les menuiseries extérieures bénéficieront d'un taux de 30%, si elles sont entièrement payées avant le 31 décembre 2017. En revanche tous ces travaux bénéficient toujours d'une TVA à taux réduite (5,5%). ●

Plus d'informations sur le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1224

DANS LA VILLE, EN BREF...

Allo ? Quoi... ça change ?



En ce début d'année, l'ensemble des numéros de téléphone des services municipaux a changé pour s'adapter aux nouvelles normes techniques. Un petit annuaire

complet avec tous les numéros des services publics à Villetaneuse vous est distribué avec ce journal. Pour joindre la mairie, il faut donc désormais composer le 01 85 57 39 00.

Six maires au tribunal pour le droit au logement

Jeudi 25 janvier, 6 maires de Seine-Saint-Denis (Bondy, Stains, La Courneuve, Saint-Denis, Villetaneuse et Aubervilliers) ont comparu devant le tribunal administratif de Montreuil. Villetaneuse était représentée par Thierry Duvernay, adjoint au maire en charge du logement. Ces élus avaient pris en avril dernier des arrêtés « anti-mises à la rue ». Objectif : proposer un nouveau toit à des familles expulsées de leur logement par le préfet du département. Alors, ces arrêtés municipaux sont-ils vraiment conformes à la loi ou vont-ils être annulés ? En attendant le jugement, les maires concernés assurent avoir la loi de leur côté.

Grand Paris : 11 présidents de territoire écrivent au président de la République

Le gouvernement s'est engagé à réexaminer l'organisation institutionnelle de l'Ile-de-France : quel devenir pour le Grand Paris ? Pour la métropole du Grand Paris (MGP) créée en janvier 2016 ? Quelles ambitions ? Quel projet ? Pour faire quoi, avec qui et comment ? Alors que les décisions tardent, Patrick Braouezec de Plaine Commune signe, avec les dix autres présidents de territoire du Grand Paris, un courrier au Président de la République : sans opposer les différentes collectivités territoriales entre elles, ils rappellent que la métropole doit répondre aux besoins et aux aspirations de ses habitants et pour cela, se construire à partir des bassins de vie incarnés par les Territoires et les communes qui les composent.

Inscriptions pour l'entrée à l'école maternelle

Si votre enfant est né en 2015 et avant le 31 août 2016, il doit entrer à l'école maternelle. Pour l'inscrire, il est obligatoire de prendre rendez-vous en mairie au 01 85 57 39 01. Lors de votre rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- livret de famille, ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- carte d'identité du responsable légal de l'enfant,
- justificatif récent de domicile (quittance de loyer, facture EDF-GDF, contrat de location, acte de propriété, dernier avis d'imposition sur le revenu).
- carnet de santé (ou tout autre document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge),
- Pour les personnes séparées ou divorcées : l'extrait du jugement de divorce indiquant le dispositif concernant l'autorité parentale et le domicile de l'enfant.
- Pour les personnes hébergées, fournir un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune (Sécurité Sociale, Caf...). ●



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Saper les services publics
Chez les libéraux et leurs affidés, c'est devenu un lieu commun : la fonction publique coûte cher, la France vit au dessus de ses moyens, le déficit se creuse, nos enfants vont en baver ! On connaît ce travail de sape entamé depuis des années : faire culpabiliser les français, jusqu'à les persuader qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires, qu'il faut privatiser les services rendus ! Rappelez-vous, déjà en 1984, Yves Montand et son

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

happening télévisuel « Vive la crise » essayaient d'évangéliser les masses avec un docu-fiction dramatisé jusqu'à la caricature ! Rien n'a changé, le travail de sape continue : Hollande a labouré, Macron est en train de planter... Sauf qu'un fonctionnaire, cela sert à faire fonctionner. Alors imaginez un rouage sans engelage : ça risque de ne plus tourner très rond !

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

TEXTE NON PARVENU

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

La Ville décide le retour à la semaine de 4 jours APRÈS CONCERTATION

Après plusieurs mois de rencontres avec les parents d'élèves et la communauté éducative, la Ville, tenant compte du souhait majoritairement exprimé pour un retour à la semaine d'école sur 4 jours, a décidé d'accompagner cette mesure par un temps d'apprentissage plus long le matin pour mieux coller au rythme de l'enfant.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de 2013, la Ville a mis en place une nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2014-2015 avec la création des TAP (Temps d'activité Périscolaire). Cette organisation a été le résultat d'une concertation de tous les acteurs éducatifs, dont les parents. Les objectifs de cette nouvelle organisation étaient de permettre la découverte de nouvelles activités culturelles, sportives, citoyennes et scientifiques pour l'ensemble des enfants scolarisés en primaire avec les TAP un après-midi par semaine et un temps scolaire sur 4,5 jours. Depuis 3 ans, nombreux sont les enfants inscrits aux TAP. Ces activités, que la Ville a souhaitées gratuites, ont permis aux jeunes de découvrir des activités variées et l'organisation de l'emploi du temps des familles n'a pas bousculé les repères précédents.

En juin 2017, le nouveau gouvernement a promulgué un décret rendant possible le retour à une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours par dérogation. Chaque ville a donc choisi une organisation différente. À Villeteuse, la Municipalité a choisi de se donner le temps de la réflexion et de la concertation pour ne pas mettre les parents devant un fait accompli, et avec le souci du mieux-être des enfants. Aussi elle a recueilli l'avis de la communauté éducative sur une organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018/2019. Pour démarrer ce travail de réflexion, le 13 novembre dernier, la Ville avait organisé une conférence sur les temps de l'enfant avec la chronobiologiste Claire Leconte, afin d'avoir une connaissance partagée des enjeux. Celle-ci a réuni une centaine de parents. Des réunions de concertation se sont ensuite déroulées tout le mois de janvier dans les différentes écoles avec les parents et enseignants. Un



© Erwann Quééré

questionnaire a été envoyé aux 1500 familles villeteuses. Plus de 43% l'ont complété et renvoyé. La majorité des parents qui se sont exprimés a choisi (à 58%) le retour à la semaine de 4 jours d'école ; comme dans la majorité des villes de Plaine Commune, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve...

La volonté de la ville de Villeteuse d'adapter le temps scolaire aux rythmes de l'enfant se traduit par un allongement de la matinée d'une demi-heure renforçant ainsi le temps d'apprentissage le matin, lorsque l'enfant est plus réceptif. Ainsi, les enfants auraient cours de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 16h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Un mercredi culturel et sportif !

Une réunion de bilan de cette première phase de concertation a eu lieu le vendredi 2 février 2018 à l'Hôtel de ville, elle a rassemblé plus de 80 personnes (notre photo ci-dessus). La majorité des présents étant favorable au retour à la semaine de 4 jours, a posé des questions sur le périscolaire. Quid du mercredi ? Carinne Juste a précisé que « le centre de loisirs serait ouvert toute la journée du mercredi et que les activités sportives et culturelles seront revues

en fonction de ce nouvel emploi du temps scolaire. » Certains parents se sont inquiétés du devenir de l'accueil du soir à partir de 17h30. Le maire les a rassurés en indiquant que celui-ci était maintenu pour les enfants jusqu'au CE1. Au-delà, cela demanderait d'importants moyens pour un très petit nombre d'enfants. La Ville réfléchit à un système d'aide entre parents.

Fin janvier et début février, les Conseils d'écoles ont entériné l'ensemble de ces choix. Ce nouvel emploi du temps scolaire commencera à partir du 3 septembre 2018, date de la rentrée scolaire. ●



FOCUS

LA COURSE GÉNÉREUSE DE JEAN-VILAR

Des élèves du collège Jean-Vilar ont réussi leur défi ! Par petits groupes ou individuellement, ils ont promis de courir une certaine distance contre quelques menus euros. Ainsi, toutes et tous ont couru généreusement - jusqu'à 5 km pour certains ! - et ont offert leur effort à l'AFM-Téléthon de Seine-Saint-Denis qui lutte contre les maladies rares. Bravo les collégiens, bravo à leurs professeurs et bravo à l'AFM 93 : ils ont récolté près de 1000 euros !

Photos : Erwann Quééré



Les Vénus de César MISES EN LUMIÈRE

Baldaccini César, dit César, est à redécouvrir au Centre Pompidou dans une grande exposition jusqu'au 23 mars 2018. 20 ans après sa disparition, l'artiste marseillais est toujours d'actualité avec ses œuvres critiques de la société et de notre surconsommation ! On y retrouve ses œuvres nées dans son atelier de Villetaneuse !

Le centre Georges Pompidou rend hommage à Baldaccini César, dit César, dans une grande rétrospective. La Rétrospective, qui réunit une centaine d'œuvres venues du monde entier. Vingt ans après sa disparition, le musée parisien offre à voir des cycles méconnus comme ceux des premières « Vénus », que l'on peut voir devant l'hôtel de ville de Villetaneuse, des « enveloppages » de sculptures, de la « Suite milanaise » de 1998. Cet artiste sculpteur, né à Marseille en 1921, trouve un écho à son œuvre au milieu des années 1950, lors de sa rencontre avec les artistes de Saint-Germain-des-Près et de Montparnasse. Il se fait remarquer pour la transformation des matériaux qu'il opère dans des œuvres plutôt classiques : « Fers soudés », figures humaines et autres « Vénus » ainsi que le bestiaire font un réquisitoire violent contre la société industrialisée de surconsommation.

Entre 1954 et 1965, les Ateliers de Villetaneuse, aujourd'hui détruits, ont accueilli le sculpteur César Baldaccini (1921-1988), dit César. Après un apprentissage à l'École des beaux-arts de Paris, le jeune artiste commence à travailler les matériaux comme la pierre et le plâtre. Sa rencontre avec Léon Jacques, patron d'une petite usine métallurgique de Villetaneuse, l'introduit dans l'univers du déchet industriel. Il en fait son matériau de prédilection pour créer des sculptures de fer. Il bénéficie des compétences des ouvriers de l'usine qui l'initient à la soudure à l'arc. A partir de déchets métalliques, César assemble, fond, transforme et recrée une matière parfaitement ouvragée. Aujourd'hui encore, « La Vénus » de César accueille les visiteurs devant l'Hôtel de ville. Plusieurs chefs-d'œuvre marquent cette époque dite « des fers » : Amandine, L'homme de Villetaneuse, Ginette, Hommage à Léon (patron de l'usine), La Victoire de Villetaneuse, La Chauve-souris et la série des trois Vénus de Villetaneuse.



Les enfants des écoles devant l'une des Vénus durant l'exposition César qui s'est tenue en janvier 2000 à l'hôtel de ville de Villetaneuse. (© Loïc Gibet/Archives municipales)

Une station de tram et une place de Villetaneuse portent son nom. Notons que les enfants des centres de loisirs iront à la découverte de l'œuvre de César dans la ville, un parcours a été imaginé pour eux, et visiteront l'exposition au centre Pompidou. Jusqu'à sa mort à l'âge de 77 ans en 1998, l'artiste n'arrêtera pas de choquer et d'intriguer avec des œuvres violentes, à l'instar de ses Compressions, ces œuvres faites d'objets de tôle et de métal compressé (voitures, canettes de cola, Jaguar, fourchettes...) ou de ses Expansions, des sculptures hors du temps qui représentent divers

liquides s'étant figés après avoir coulé d'un contenant. Si ces « chantiers » sont les plus connus de César, le Centre Pompidou présente aussi les Empreintes humaines qui sont arrivées avec de la volonté de cartographier le corps féminin et les fers soudés, qui s'inspirent beaucoup des œuvres de Giacometti et de Rodin ! A revoir Fanny Fanny, une autruche sur des rollers qu'on avait déjà vue dans le Jardin des Tuileries de Paris : Cette exposition permet de découvrir les univers prolifiques de César, des univers qu'il a travaillé pendant des années et des années, et de

retrouver beaucoup d'œuvres qu'il a ainsi offert à Paris et à sa région, un Centaure, trônant dans le 6e arrondissement, un pouce géant du côté de la Défense, sa sépulture au cimetière du Montparnasse, La Vénus à Villetaneuse et les Championnes, tour de voitures compressées visibles à Jouy-en-Josas ! ●

CÉSAR,
LA GRANDE RÉTROSPECTIVE
AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU
jusqu'au 23 mars 2018
Horaires : 11h-21h,
fermé le mardi
Tarifs : 14€ tarif plein
11€ tarif réduit

Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 13 FÉVRIER** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
- SENIORS : CRÊPES ET KARAOKÉ D'ANVERS**
- MERCREDI 14 FÉVRIER À 14H PÔLE SENIORS** / Tél. 01 85 57 39 03
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6/7 ANS** MERCREDI 14 FÉVRIER DE 15H30 À 16H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 8 ANS** MERCREDI 14 FÉVRIER DE 16H45 À 17H45 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- CRÉATION D'UN JEU EN PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME** MERCREDI 14 FÉVRIER À 15H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- VOTRE LETTRE D'AMOUR POUR LA SAINT-VALENTIN** MERCREDI 14 FÉVRIER À 14H30 MEDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
- ATELIER YOGA/RELAXATION** JEUDI 15 FÉVRIER À 14H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- CINÉ-CLUB ET GOÛTER DES SENIORS**
- VENDREDI 16 FÉVRIER À 14H30 PÔLE SENIORS** / Tél. 01 85 57 39 03
- JEDI ACADÉMIE : MAÎTRISER LA FORCE !**
- SAMEDI 17 FÉVRIER DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES ADOS/ADULTES** SAMEDI 17 FÉVRIER DE 14H À 15H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- « LES CONTES DU LOUP QUI EN DIT LONG »**
- SAMEDI 17 FÉVRIER À 18H30** MEDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82

- PHARMACIE DES ECONDEAUX DIMANCHE 18 FÉVRIER** À ÉPINAY / Tél. 01 48 26 40 55
- CINÉ FILOU : DESSINS ANIMÉS STAR WARS**
- LUNDI 19 FÉVRIER DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- GÉNÉRATION BASKET** DU 19 FÉVRIER AU 23 FÉVRIER GYMNASE PAUL-LANGEVIN / Tél. 06 61 44 86 03
- ATELIER CHANDELEUR : CONFECTION DE CRÊPES** MARDI 20 FÉVRIER DE 14H À 17H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER JEUX VIDÉO : MISSION STAR WARS**
- MERCREDI 21 FÉVRIER DE 10H30 À 12H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE** MERCREDI 21 FÉVRIER DE 14H À 17H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- À LA PATINOIRE DE SAINT-OUEN, EN FAMILLE!**
- JEUDI 22 FÉVRIER DE 14H À 18H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- SENIORS : GOÛTER-LOTO** VENDREDI 23 FÉVRIER À 14H PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
- ATELIER JEUX «BLIND TEST» ET GOÛTER**
- VENDREDI 23 FÉVRIER DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PHARMACIE HODONOU DIMANCHE 25 FÉVRIER** À STAINS / Tél. 01 48 27 82 10
- STAGES «COMÉDIE MUSICALE»** DU 26 FÉVRIER AU 2 MARS AU GYMNASSE JULES-VERNE / Tél. 01 85 57 39 80
- SORTIE AU MUSÉE GRÉVIN** MARDI 27 FÉVRIER À 13H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE**
Le mercredi de 13h30 à 17h.

• **PERMANENCES CPAM**
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

- Nehemi Ilunga Kabuyi
- Warda Sid Amar ■ Erika Valérius ■ Mayrah Mohamed
- Raphaël Raletchi ■ Baya Hamdoun ■ Adja Mané ■ Bodiel Thiam ■ Mouhamed Konte ■

DÉCÈS

- Morad Kotbi, le 22/01
- Mohammed SEHRANE, le 26/01 ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 27 FÉVRIER 2018

DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12 pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 85 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous (la permanence du 15/02 est annulée).
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 50
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10.

- **Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :**
> Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- **Avocat conseil :** le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique (accès aux droits) :** le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
- **Notaire :** chaque 2^e lundi du mois sur

rendez-vous au 01 49 71 35 15

- **Interprètes-écrivains publics :** le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo → TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°68 - 13 FÉVRIER 2018 - HOTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré, Ibrahim Bah (stagiaire) • Photographies : Sadrir Derradji, Loïc Gibet, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Sadrir Derradji • Impression et photogravure : imprimés sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 000 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 282-068X